

## Histoire des Arts – déroulement de l'épreuve

- **Modalités de l'épreuve.**

- Les élèves analysent une œuvre parmi les 5 figurant sur la liste qu'ils ont donnée au jury avant l'épreuve.
- Cette œuvre est choisie par le jury.
- Puis les élèves choisissent une 2<sup>ème</sup> œuvre sur le même thème (mémoire – engagement ou métissage) et ils font le lien entre cette œuvre et la première qu'ils ont présentée.

- **Condition de l'exposé**

- Seul ou par groupes de 2 élèves maximum appartenant à la même classe.

- **Durée de l'épreuve**

- ¼ h de préparation avant l'exposé oral
- 10 minutes – ¼ h : exposé oral (présentation des élèves, puis entretien avec le jury)

- **3 thèmes possibles**

- La mémoire
- L'engagement
- Le métissage

- **5 œuvres à préparer.**

- Les œuvres appartiennent au 20<sup>ème</sup> ou au 21<sup>ème</sup> siècle, sauf une qui peut être d'un siècle précédent.
- Les œuvres sont toutes en rapport avec un des trois thèmes possibles.
- Les œuvres appartiennent à des domaines artistiques différents : musique – peinture – sculpture – texte – vidéo – cinéma – etc ( il faut donc choisir par exemple un texte + une œuvre plastique + une chanson ou œuvre musicale + une sculpture + un film (extrait)
- Les œuvres ont été ou non étudiées en classe. Elles peuvent être librement choisies (mais il est plus prudent de demander l'accord de ses professeurs)

- **Préparation.**

- Analyser les 5 œuvres, en présentant leur auteur, leur époque, leur genre, le thème qu'elles développent (mémoire, métissage ou engagement) et leurs caractéristiques (plastiques, musicales, littéraires, etc.)
- Etre capable de faire le lien entre 2 œuvres ; étudier les ressemblances ou les différences existant entre les œuvres.

→ **Exemple** : préparer 3 œuvres parlant de la mémoire et 2 œuvres parlant de l'engagement.

- **Outils nécessaires**

- une clef USB sur laquelle les exposés sont enregistrés.
- L'ordinateur portable. (câbles)

- **Consignes supplémentaires.**

- Les élèves projettent les œuvres
- les notes sont autorisées mais ne doivent pas être lues.

**Dates à respecter**

- **12 février** : constitution des groupes. (seul, ou groupe de 2 élèves issus de la même classe)
- **15 mars** : les professeurs indiquent la liste des œuvres qu'ils ont étudiées.
- **12 mai** : les élèves donnent la liste des 5 œuvres qu'ils ont choisies et présenteront.
- **27 mai** : épreuve Histoire des arts